

UNICEREALES
Société Anonyme au capital de 1.402.500 euros
Siège social est à PARIS (75116), 23 avenue de Neuilly
RCS de PARIS 314 391 368

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 15 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze mai à 8h30, l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société UNICEREALES s'est réunie au siège social, sur convocation du Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la cooptation d'un Administrateur,
- Pouvoirs.

L'Assemblée, régulièrement constituée, peut en conséquence valablement délibérer.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions définitives suivantes :

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Luc VERMERSCH, coopté Administrateur lors du Conseil d'Administration du 20 mars 2025, en remplacement de Monsieur Benoit PIETREMENT.

Monsieur Luc VERMERSCH restera en fonction pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Benoit PIETREMENT, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original d'une copie ou d'un extrait des présentes délibérations pour remplir toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

La Secrétaire



Natacha ANDRE